

ROANNE

Apesa pour les entrepreneurs en détresse psychologique

Lorsqu'une entreprise est en proie à des difficultés financières, leurs dirigeants peuvent eux aussi éprouver de grandes souffrances. C'est afin de les aider qu'a été créé Apesa, un dispositif présenté cette semaine à la CCI de Roanne.

L'acronyme Apesa signifie Aide psychologique aux entrepreneurs en souffrance aiguë. C'est en 2013 que ce dispositif a vu le jour à Saintes, à l'initiative du Tribunal de commerce. Ses fondateurs sont le psychologue clinicien Jean-Luc Douillard et le greffier associé au tribunal Marc Binnié. Tous deux ont eu la volonté de venir en aide à des chefs d'entreprise parfois très marqués par les déboires de leur société. Il est en effet souvent éprouvant psychologiquement de faire face à des difficultés pouvant aller jusqu'à une liquidation judiciaire.

Depuis sa création, le réseau Apesa ne cesse de s'étendre dans la France entière. Le Roannais est désormais dans la boucle et lundi 8 novembre une grande réunion était organisée au sein de la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) pour présenter ce dispositif. Plus d'une quarantaine de personnes étaient présentes, dont Jean-Pierre Couble, pré-



Plus d'une quarantaine de personnes ont assisté à la présentation du dispositif Apesa à la CCI de Roanne. Photo Progrès/Vincent ARMILLON

sident du Tribunal de commerce, Véronique Madelrieux, présidente de la CCI Roanne et Stéphane Mourterot, président de l'antenne roannaise du Medef.

Éviter de potentiels drames

Présente en visioconférence, elle est longuement intervenue pour présenter Apesa à l'auditoire. « Au final, tout tourne autour d'une question fondamentale, à savoir : et vous, personnellement, comment allez-vous ? Lorsque des entreprises font face à des difficultés et des procédures judiciaires, leurs dirigeants

peuvent être très affectés psychologiquement et faire face à une détresse aiguë. Une détresse qui peut même conduire jusqu'au suicide dans certains cas ».

Des lanceurs d'alerte nommés sentinelles

Pour prévenir ces risques, il est donc essentiel d'identifier les personnes en souffrance. Apesa s'appuie donc sur des lanceurs d'alerte nommés sentinelles, notamment des juges et avocats, qui peuvent à tout moment signaler un cas en remplissant une fiche numérisée qui est ensuite analysée par une équipe de psychologues spécialisés. À ce jour, 3 500 sentinelles ont été formées et plus de 6 000 alertes traitées au niveau national.

Le réseau Apesa est également constitué de 1 400 psychologues sur tout le territoire, « le but étant de pouvoir mettre en relation la personne en souffrance avec un professionnel à proximité immédiate », explique Marc Binnié. Un numéro vert a également vu le jour, le 0 805 65 50 50 afin de signaler ces cas de grande souffrance morale et éviter ainsi de potentiels drames.

De notre correspondant
Vincent ARMILLON

Un entrepreneur du Roannais, aidé, témoigne

Le dispositif Apesa commence tout juste à se mettre en place sur le Roannais mais un entrepreneur de la région en a déjà bénéficié. Au cours de la soirée de présentation organisée à la CCI de Roanne, il a bien voulu témoigner de son expérience. Prénommé Alexis, il a ainsi confié « avoir actionné le plus de leviers possible durant la période où mon entreprise était en difficulté. Au final, j'ai eu les coordonnées du numéro vert d'Apesa et j'ai appelé sans préjugés ».

« Trois jours seulement après cet appel, j'ai eu un rendez-vous avec un psychologue. Il y a ensuite eu quelques séances qui m'ont permis d'ouvrir des portes qui ne l'étaient pas encore. Pour moi, Apesa a été une aide complémentaire par rapport à tout ce que j'avais déjà pu faire en amont et je tiens notamment à souligner la réactivité du système ».